

# SOULAINES INFOS

La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h 30, et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 14 octobre 2013 à 20h30.

tamorphose chez un être pour qu'il sorte de lui-même, surmonte

sa peur de l'étranger, et rencontre le monde où il vit à travers le

savoir... Je n'ai qu'une obsession : que tous ceux qui me sont

21 septembre 2013

**Annuaire** Mairie

tel 02-41-45-30-21 fax 02-41-45-70-34 mairiesoulaines @wanadoo.fr

Grange aux Dîmes

(réserv. spectacles) 02-41-45-24-16

Bibliothèque 02-41-44-29-72

**Local jeunes** 

02-41-57-63-98 06-08-01-61-62

École (direction) 02-41-45-72-08

(ac. Péri scol.)

02-41-45-37-95

(rest. scolaire) 02-41-45-71-38

confiés apprennent à regarder les autres et leur environnement, à écouter, discuter, échanger, s'exprimer, s'émerveiller. Sans imagination il ne pourrait y avoir création. » Albert Jacquard

La commission "Enfance-Jeunesse" vous informe des ouvertures de l'accueil de Loisirs (A.L.S.H.) pour l'année 2013 / 2014 :

- Vacances de la Toussaint : ouverture du 21 au 31 octobre
- <u>Vacances de Noel</u>:ouverture les 23, 24,30, 31 décembre, 2 et 3 Janvier

(fermeture du centre à 17 h 00 les 24 et 31 décembre)

"La finalité de l'éducation est de provoquer une mé-

- Vacances de Février : ouverture du 3 au 14 mars
- Vacances de Pâques : ouverture du 28 avril au 9 mai
- <u>Vacances d'Été</u>: ouverture du 7 juillet au 1er août et du 18 au 29 août

(fermeture du 4/08 au 15/08) 2014.

Samedi 12 octobre ... soirée rimiaux de chez nous par le Théâtre B.... (un moment à ne pas manquer!) Feu d'Harb's 20h30 à la Grange aux Dîmes



# Rentrée Scolaire 2013/2014

C'est par une belle matinée ensoleillée, le 3 septembre dernier, que les 127 élèves de l'école Nicolas Condorcet ont fait leur rentrée.

Madame Picard arrive de Thouarcé et a en charge la classe des TPS/PS-MS.

Maxime Arnault remplace Claire Griffon au poste d'animateur de l'accueil périscolaire.

Christophe Gourichon Adjt aux Affaires Scolaires

Chers Soulainois, C'est déjà la 6<sup>ème</sup> édition du videgreniers. Elle se déroulera



le *Dimanche 6 octobre 2013* au cœur de votre village. Ce vide-grenier est ouvert à tous.

C'est l'occasion pour vous d'exposer et de proposer à la vente tout ce qui sommeille dans des cartons et dans vos greniers depuis des lustres.

Nous vous attendons nombreux pour déballer, chiner, troquer, participer aux animations et manger une saucisse frites.

Nous comptons sur votre présence!

Complétez dès aujourd'hui votre *bulletin d'inscription*. Toutes les personnes souhaitant apporter leur soutien et élargir le groupe de bénévoles sont les bienvenues.

L'équipe du Comité des Fêtes

#### Le relais assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles de Mûrs-Erigné et de Soulaines sur Aubance est un lieu d'accueil et d'information. Il s'adresse aux parents, futurs parents, enfants et assistantes maternelles agrées et indépendantes des deux communes. L'animatrice accueille les familles, les enfants et assistantes maternelles dans le respect des personnes et de la confidentialité.

# Pour des temps d'animations

- Les jeudis et les vendredis de 9h45 à 11h45 dans la salle multi-activités de la maison de l'enfance
- ou dans la salle Cortequisse de Soulaines-sur-Aubance une fois par mois.

# Pour des temps de permanences

- Le jeudi de 13h30 à 17h pour un accueil physique et téléphonique.
- Le vendredi de 14h à 16h pour un accueil physique et téléphonique
- Le vendredi de 16h à 19h pour un accueil sur rendez vous. <u>Contact</u>: Ram Murs-Erigné-Soulaines

11 rue des alouettes. 49610 Mûrs-Erigné. 02 41 66 38 91. ram-murs-erigne-soulaines@mfam49-53.fr.

# La Ludothèque Colin Maillard

La ludothèque située sur la commune de Mûrs-Erigné et au sein de la maison de l'enfance vous invite à découvrir de nouveaux jeux. Voici ses horaires :

- Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h.
- Samedi ( selon planning) de 9h30 à 12h.

Pour les assistantes maternelles et les collectivités sur rendez-vous.

- mardi de 9h30à 12h
- Jeudi de 9h30 à 12h.

Les familles qui s'inscrivent peuvent jouer sur place ou emprunter des jeux pour une durée maximum de 3 semaines. Contact : Ludothèque Mûrs-Erigné,

11 rue des alouettes. 49610 Mûrs-Erigné. 02 41 47 93 65. ludotheque-murs-erigne@mfam49-53.fr

# Le Multi accueil « Les P'tits Loups »

- Le Multi accueil des P'tits Loups situé sur la Commune de Mûrs-Erigné, est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et lundi 13h30-17h30, mardi, jeudi et vendredi 8h45-17h30 pour l'accueil occasionnel. Les familles utilisatrices du service sont domiciliées sur les communes de Mûrs-Erigné, mais aussi Soulaines-sur-Aubance, St Melaine sur Aubance et Mozé sur Louet.
- La structure a un agrément de 36 places.
- Il y a une équipe pluridisciplinaire composée de :
- -une responsable Educatrice de Jeunes Enfants, Patricia AU-BERT
- -deux éducatrices de jeunes enfants
- -une infirmière
- trois auxiliaires de puériculture
- -trois aides petite enfance

Contac: Multi accueil Les P'tits Loups,

11 Rue des Alouettes 49610 Mûrs Erigné 02 41 57 72 11 Mail: accueil-murs-erigne@mfam49-53.fr





Un chemin pédestre a été aménagé sur la RD123 dite "route de Mozé", pour faciliter les déplacements de chacun.

Des trottoirs ainsi que des bordures enherbées ou arborées (les plantations se feront à l'automne) ont été aménagées pour protéger les marcheurs.

Le coût total de ces travaux est de 47617 €.

ALM (Angers Loire Métropole) a accordé une aide de 50% du montant des travaux soit 23808 €, le conseil général a lui aussi accordé une aide de 9523 €. Le coût pour la commune n'a donc été que de 14286 €.

Sonia Renou, adjointe à l'Environnement.



# La Randonnée en fête du dimanche 29 septembre 2013 à Soulaines-sur-Aubance

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Maine-et-Loire, en partenariat avec le Club Angers Rando Loisirs, organise la « randonnée en fête » qui se déroulera le dimanche 29 septembre 2013 à Soulaines-sur-Aubance.

Une grande variété de paysages (forêts, vignobles, ruisseaux, plans d'eau...) ravira les randonneurs, tout au long des circuits proposés.

#### Au programme:

2 circuits, 12 km le matin et 10 km l'après midi.

Également un circuit « familles » de 5 km.

Inscriptions à partir de 8h, un accueil café-brioche, sera servi salle Cortequisse (4 rue de l'Aubance).

Sur chaque boucle, un ravitaillement assurera tonus et bonne humeur jusqu'à l'arrivée.

Pique-nique tiré du sac à dos, salle Cortequisse, le midi.

Un pot d'amitié et une tombola rassembleront tous les randonneurs.

Renseignements : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Maine-et-Loire

02 41 79 01 77 / <u>accueil-comite@ffrandonnee49.fr</u> http://maine-et-loire.ffrandonnee.fr Nouvelle saison au **BADminton Soulaines** sur Aubance

Ambiance conviviale et sportive : le club propose toujours la pratique du bad en loisir (jeu libre + conseils d'un entraineur pour les débutants) ainsi que la possibilité de faire de la compétition (championnat + tournois).



Un entrainement plus poussé est proposé régulièrement tout au long de l'année pour les plus mordus. Horaires d'entrainement : mardi et vendredi de 20h30 à 23h00 (même pendant les vacances scolaires).

- •Inscriptions sur place à partir de 15 ans
- •Certificat médical obligatoire (se renseigner auprès du club).
- •Cotisation pour l'année de 69 € (ou 64 € pour les moins de 19 ans)

Possibilité d'essayer gratuitement avant de s'inscrire (volants fournis, prêt de raquette possible)

Contact: soulainesbad@yahoo.fr Site Internet: http://soulainesbad.canalblog.com TPH: 02 41 78 55 04

#### **Commission Bâtiments:**

- -les volets de la bibliothèque vont être repeints début octobre.
- -le permis de construire pour la cuisine de l'école a été accepté après être passé pour par les services compétents concernant les établissements recevant du public et autres organismes.

**Commission Voirie :** le P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) a été approuvé au conseil municipal de Mai. Les travaux suivants vont être menés dans les prochains jours et semaines :

- -afin d'améliorer la sécurité dans le bourg, un cheminement matérialisé par une ligne blanche discontinue avec dessin d'un piéton a été réalisé de la salle Cortequisse au carrefour de la mairie. Deux passages protégés ont été tracés près de ce carrefour.
- -La rue St Pierre et le Passage du Lavoir seront mis en sens unique en venant de l'école et en sens interdit à partir de la rue Dragalina.
- -Une limitation à 30 km/h interviendra bientôt dans le bourg afin de sécuriser les piétons et les riverains qui sortent de chez eux.

**Rythmes Scolaires:** afin de continuer la réflexion du début d'année concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, une commission municipale composée de plusieurs élus rencontrera les différentes entités concernées directement par le sujet durant les prochaines semaines: l'équipe enseignante, les représentants élus de parents d'élèves, les présidents d'associations, le personnel communal et l'équipe d'animation.

Commission Environnement / Espaces verts : Soulaines-sur-Aubance a renoncé à l'utilisation des traitements chimiques pour l'entretien de ses espaces publics, pour un cadre de vie plus sain et une nature mieux protégée. Les habitants sont invités à soutenir cette conduite écologiquement responsable, et à faciliter la tâche des agents municipaux qui entretiennent nos nombreux espaces verts. Rappelons qu'il revient à chacun de nous de s'occuper des espaces privés situés en bord de route.

Limiter les débordements de votre haie sur le trottoir, arracher les herbes folles devant chez vous, ramasser au passage le papier gras apporté par le vent... ce sont des gestes simples qui contribuent à l'agrément, à la sécurité et au bien-être de tous!



travaux concernant la réalisation des terrains de sports touchent à leur fin. Les clôtures en grillage des différents terrains sont actuellement en cours de pose, les peintures seront réalisées début octobre. Dernière minute : le conteneur <u>APIVET</u> pour la récupération des chaussures, vêtements, linge de maison, accessoires de mode, maroquinerie, jouets, (remis propres, secs, emballés dans un sac plastique fermé) vient d'être installé près des autres conteneurs de tris derrière le cimetière. Il est à la disposition de tous.

(Info mairie)



# Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 9 septembre 2013.

- -bilan d'activités de l'accueil de loisirs pour l'été par la directrice du centre
- -présentation du rapport annuel déchets 2012 ( à consulter sur dechets@angersloiremetropole.fr )
- -la commune sera maitre d'œuvre pour 7 assainissements individuels à remettre aux normes (suite décision tribunal administratif, l'état versant à la commune 58950 €)
- -697 livres de la bibliothèque seront « désaffectés »
- -un assistant de conservation du patrimoine sera recruté en 2014 pour 1 mois pour trier les archives communales
- -suite à une nouvelle loi, les logements vacants seront assujettis à la taxe foncière au bout de 2 ans au lieu de 5
- -l'adjoint aux affaires scolaires fait le bilan de la rentrée à l'école
- -la commission Environnement/Espaces verts fera un 2è passage le 28 septembre pour le concours des maisons fleuries

Pour en savoir plus, les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

# L'ACCUEIL DE LOISIRS et le LJ CLUB (Local Jeunes Club) de SOULAINES cet été

L'Accueil de Loisirs a eu le plaisir d'accueillir les enfants âgés de 3 à 13 ans cet été, du 8 juillet au 2 août et du 19 au 31 août 2013.

Les enfants ont pu partir en croisière à bord du Toast'a Croisière.

Le bateau a fait escale sur les îles d'Hawaï, de Crète, du Japon, de Jamaïque ou encore de Bonnaventure et de St Barthélémy.

Des séjours ont également été proposés cette année à Soulaines :

- -un camp construction de radeaux à Château-Gontier pour les enfants âgés de 8 à 10 ans
- -un camp cirque au Lion d'Angers pour les enfants âgés de 6 et 7 ans
- -une nuit sous tente à Soulaines sur Aubance avec « De l'Ane aux Traits », pour les enfants âgés de 3 à 5 ans
- -un camp musique, environnement, cirque pour les enfants âgés de 10 à 13 ans.

#### Les inscriptions durant l'année

• <u>Les mercredis</u>: les documents à compléter sont à la disposition des familles en mairie et à retourner <u>en mairie</u> (peut se faire dans la boite aux lettres) au moins une semaine avant la date d'inscription.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les enfants sont accueillis jusqu'à 9h30 le matin et les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h00.



#### **Le Local Jeunes :**

Des animations sont proposées aux enfants âgés de 10 à 13 ans le samedi matin tous les 15 jours et pendant les vacances avec inscription possible à la journée et à la demi-journée, avec ou sans repas. Les temps collectifs sont partagés avec l'ASH, mais les animations se déroulent (quand les effectifs le permettent) au local jeunes. N'hésitez pas à contacter Larissa Robert si vous avez des questions (voir coordonnées ci-dessous).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter (ou laisser un message à ) Larissa Robert au Local Jeunes au 02 41 57 63 98, les mercredis sur l'Accueil de Loisirs au 02 41 45 37 95, par email : <u>tousegosoulaines@yahoo.fr</u> ou sur le portable : 06 08 01 61 62.

# INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur la liste électorale doit être effectuée **avant le 31 décembre**.

Tout nouvel arrivant sur la commune ayant plus de 18 ans, peut s'inscrire sur la liste électorale. Pour cela, vous avez 2 possibilités :

- Soit, sans vous déplacer, par téléprocédure, en vous connectant sur le site : http://mon.service-public.fr/
- soit, en vous déplaçant à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les jeunes ayant eu 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 23 février 2013, sont inscrits d'office. Mais, en décembre, ils doivent se manifester auprès de la mairie, afin de s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

#### RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Vous pouvez effectuer cette démarche

- Soit, sans vous déplacer, par téléprocédure, en vous connectant sur le site : http://mon.service-public.fr/
- **Soit**, en vous déplaçant à la mairie, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (ex-JAPD).